Tourbières-INFOS

Bulletin documentaire électronique

Février 2010 - n°33

Pour vos recherches d'informations sur les tourbières, contactez la documentaliste du Pôle-relais tourbières :
Sylvie Raboin
Ligne directe : 03 81 50 12 00
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

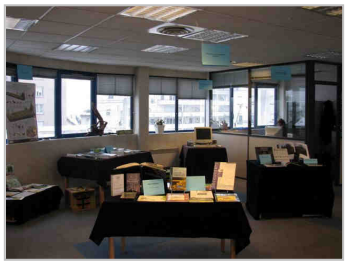
Pour tous contacts sur *Tourbières-infos* (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions…) :
tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

Le Pôle-relais Tourbières est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.
http://www.enf-conservatoires.org

Tourbières-INFOS est une publication du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières

LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME :

« Les tourbières, un monde mystérieux et fascinant » - Exposition à la Maison de l'environnement de Franche-Comté, du 1er au 28 février 2010







Dans le cadre de la Journée mondiale des Zones Humides (JMZH) et de l'Année de la biodiversité, le Pôle-relais Tourbières et la Maison de l'environnement de Franche-Comté vous emmènent à la découverte des tourbières, milieux uniques et fascinants par leurs richesses.

Longtemps exploitées pour leur tourbe utilisée comme combustible, les tourbières sont devenues aujourd'hui des milieux rares à préserver. Leur rôle est reconnu comme essentiel au maintien de la biodiversité, à la gestion de la ressource en eau, à la lutte contre le réchauffement climatique… A ce titre, les tourbières méritent toute notre attention et leur préservation nécessite notre contribution à tous.

Pour connaître ou approfondir votre connaissance sur les tourbières, cette exposition, destinée au grand public, vous invite à un voyage dans le temps, dans l'imaginaire… sous un angle pédagogique et scientifique :

- apprenez comment se forme une tourbière au fil des millénaires,
- étonnez-vous devant la stratégie des plantes carnivores dévoreuses d'insectes,
- plongez-vous dans les romans et BD où règne cette ambiance maléfique associée aux lieux marécageux,
- souvenez-vous des tourbières comme lieu d'extraction de la tourbe,
- apprenez à jardiner sans tourbe,
- découvrez où visiter des tourbières, en Franche-Comté et ailleurs,

Ouvrages, posters, CD-ROM pédagogique, mini-tourbière reconstituée, cartes postales anciennes, jalonneront votre parcours de découverte.

Cette exposition est réalisée avec la contribution du Jardin Botanique de la Ville de Besançon et de l'Université.

A la Maison de l'environnement de Franche-Comté (ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Entrée libre

Directeur de la publication :
Pascal Vautier

Rédaction :
Sylvie Raboin

Comité de lecture :
Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier, Pascal Vautier, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières
Fédération des conservatoires d'espaces naturels
Maison de l'environnement
de Franche-Comté
7, rue Voirin
25000 BESANCON
Tél : 03. 81.81.78.64
Fax : 03.81.81.57.32
contact@pole-tourbieres.org
http://www.pole-tourbieres.org

Sommaire

LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME p. 1

LES ZONES HUMIDES p. 3

LES TOURBIERES EN REGIONS
- Aquitaine p. 8
- Auvergne p. 8
- Bourgogne p. 8
- Bretagne p. 9
- Centre p. 9
- Champagne-Ardenne p. 10
- Franche-Comté p. 11
- Haute-Normandie p. 12
- Limousin p. 12
- Midi-Pyrénées p. 14
- Nord-Pas de Calais p. 14
- Rhône-Alpes p. 15

LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL p. 16

- Canada p. 17

Pour identifier le type d'information :
document / site internet / brève



Horaires d'ouverture du Centre de documentation
du Pôle-relais Tourbières, à Besançon (25) :
Mardi : 14 h—17 h
Mercredi : 10 h—12 h
14 h—17 h
Jeudi : 14 h—17 h

Consultez les pages consacrées au Centre de documentation sur le site web du Pôle-relais Tourbières :
http://www.pole-tourbieres.org/centre_de_documentation.htm

Vous pouvez consulter d'autres lieux-ressources sur les zones humides :
http://www.pole-tourbieres.org/liens.htm
http://www.documentation.eaufrance.fr/
http://www.zones-humides.eaufrance.fr/drupal/

≈ LES ZONES HUMIDES

1er février 2010 : présentation du Plan national d'action pour la sauvegarde des zones humides, par Madame Chantal Jouanno, *Secrétaire d'Etat chargé de l'écologie*, sur le site RAMSAR des Basses vallées Angevines.

Trop longtemps oubliées de nos politiques en faveur de la biodiversité, les zones humides sont aujourd'hui parmi les milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés, tant en termes de surface qu'en termes d'état de conservation. Les situations les plus préoccupantes concernent les prairies humides, les tourbières, les landes humides, les annexes alluviales, qui jouent un rôle majeur dans la réduction du risque inondation, mais aussi pour la biodiversité, la restauration de la qualité des eaux et le stockage du carbone.

Ce plan national d'action, doté d'un budget global de 20 millions d'euros sur trois ans, répond aux engagements du Grenelle Environnement, et participe aux engagements fixés par la France dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité. Il identifie 29 actions à mettre en œuvre dès cette année :

1- Soutenir l'élevage extensif en zone humide
2-Valoriser les produits agricoles issus des zones humides
3- Lancer des programmes d'actions territoriales en faveur des zones humides
4- Valoriser des expériences positives et engager des actions sur les zones humides en milieu urbanisé
5- Porter une attention particulière au lien entre la Trame verte et bleue et les zones humides en milieu urbanisé
6- Renforcer la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et les Agenda 21 locaux
7- Développer l'acquisition et la gestion des zones humides dans le cadre de la prévention du risque d'inondation
8- Améliorer la compatibilité des dispositions législatives et réglementaires
9- Clarifier l'articulation des statuts appliqués aux zones humides
10- Renforcer la cohérence dans les politiques ayant un impact sur les zones humides
11- Lancer la mise en oeuvre des Zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP)
12- Accélérer la préservation des zones humides les plus sensibles
13- Mobiliser les maîtres d'ouvrage pour la gestion et la restauration des zones humides
14- Valoriser les expériences de maîtrise d'ouvrage pour la gestion et la restauration de zones humides et susciter des vocations dans ce domaine
15- Faire un bilan des services rendus par les zones humides sur 3 territoires pilotes
16- Mettre au point des indicateurs modulables des services rendus par les zones humides
17- Etudier les liens entre les zones humides et les changements climatiques
18- Innover dans le domaine des systèmes de production
19- Organiser les données sur les zones humides
20- Produire et mettre à disposition les connaissances sur les zones humides
21- Mettre en oeuvre un dispositif de planification et d'application de la communication et de la formation
22- Renforcer la sensibilisation sur les zones humides (grand public et scolaires)
23- Renforcer la formation et l'information des acteurs ayant un lien avec les zones humides
24- Bâtir des passerelles entre les scientifiques, les décideurs et usagers
25- Améliorer les échanges avec le secrétariat de la convention de Ramsar
26- Susciter l'inscription de sites Ramsar et animer le réseau des sites
27- Renforcer l'implication de la France dans l'initiative Medwet *(Initiative Méditerranéenne sur les zones humides)*
28- Préparer des propositions pour une meilleure coordination entre grandes conventions
29- Développer un appui international sur les zones humides

Le discours de Madame Chantal Jouanno est téléchargeable sur le site du Ministère de l'Ecologie :

Le dossier de presse est téléchargeable sur le site du Ministère de l'Ecologie :

Ouverture du portail national d'information sur les zones humides : http://www.zones-humides.eaufrance.fr



Le portail national d'accès aux informations sur les zones humides réalisé par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) est officiellement ouvert à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Marais, tourbière, prairie humide, lac naturel, lande humide, marais salant, vasière, lagune, mangrove, les milieux humides sont de véritables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau : épuration de l'eau, prévention des crues… Ce nouvel outil va permettre à tous de comprendre le fonctionnement et les services rendus par les milieux ou zones humides, de les identifier, de découvrir les espèces qu'ils accueillent, d'apprendre à les protéger et ainsi d'agir pour leur restauration.

Pour plus de renseignements :
- au Service communication de l'ONEMA
Céline Piquier: 01 45 14 88 63, celine.piquier@onema.fr
- à la Direction du contrôle des usages et de l'action territoriale de l'ONEMA :
Pierre Caessteker - pierre.caessteker@onema.fr

Parution de l'Arrêté du 1er octobre modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides.

Pris en application des articles L 214-7-1 et R 211-108 du Code de l'environnement, cet arrêté est paru au Journal officiel du 24 novembre 2009. Il donne une définition des critères de délimitation des ZH qui limitera dans certains cas les surfaces concernées par rapport à l'arrêté qu'il modifie, en étant notamment plus restrictif sur les types de sols se rapportant à une zone humide. Une part d'appréciation est laissée aux préfets de régions et une évaluation sera faite au bout d'un an d'application.
Cet arrêté concerne spécifiquement la police de l'eau. Une circulaire aux préfets définit ou rappelle certains aspects de son application :
Un arrêté préfectoral de délimitation des zones humides :
- ne constitue pas un préalable nécessaire à l'application de la police de l'eau,
- n'a pas vocation à être réalisée sur l'ensemble du territoire,
- ne remet pas en cause les activités ou aménagements existants au moment de la délimitation.
Par ailleurs, un arrêté préfectoral de délimitation des zones humides :
- n'est pas requis dans le cadre des autres dispositions relatives aux zones humides, qu'il s'agisse, par exemple, des zones humides pouvant être

exonérées de la taxe sur le foncier non bâti, des zones humides d'intérêt environnemental particulier, des zones stratégiques pour la gestion de l'eau, des zones humides relevant d'un site Natura 2000 ou des zones humides identifiées dans le cadre des SAGE.

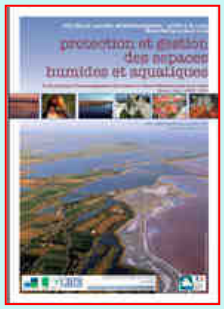
- n'est pas adaptée pour les inventaires de zones humides à des fins notamment de connaissance ou de localisation pour la planification de l'action ; dans ce cadre, une souplesse en matière de méthode et de mise en œuvre est possible selon le contexte local.

Une annexe à l'arrêté précise les sols concernés dans tous les cas ou certains seulement et donne des indications sur les protocoles de terrain à suivre. Les histosols (sols tourbeux) définissent dans tous les cas, selon cet arrêté, une ZH.

Le texte intégral est consultable sur le site Legifrance :

Protection et gestion des espaces humides et aquatiques : guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône–Méditerranée et de Corse.

CIZEL, O ; Groupe d'histoire des Zones Humides. 2009. Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Agence de l'eau Rhône-Méditerrannée-Corse.



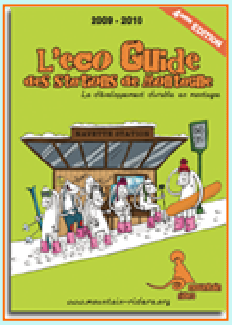
Ce guide est une mise à jour de l'édition de 2006, intégrant l'actualité réglementaire récente sur la prise en compte des zones humides et aquatiques. Il est composé de 14 chapitres thématiques abordant différentes facettes des zones humides : délimitation, administration, types de protection, impacts… Près de 500 textes législatifs et réglementaires sont ainsi commentés et complétés par de la jurisprudence, des références à des dispositions complémentaires, des projets de réforme, des bilans de contentieux ou statistiques. Malgré la densité de l'information, la lecture est agréable, illustrée par de nombreux schémas, tableaux et cartes, ainsi que des logos pour visualiser en un clin d'œil le type d'information fournie. Le guide se veut interactif avec des liens directs vers les encadrés et figures du texte. La bibliographie par sujet abordé est également interactive avec de nombreux renvois vers des ouvrages récents, et sites sur Internet.

Ce guide s'adresse à toute personne recherchant des informations dans le domaine du droit applicable aux zones humides. Juristes, mais également gestionnaires, propriétaires, institutionnels, bureaux d'études et élus pourront ainsi trouver matière face à leurs interrogations.

Ce document est téléchargeable dès maintenant sur le site du Pôle-relais lagunes :
Il sera ensuite diffusé courant 2010 par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse.

L'éco-guide des stations de montagne 2009-2010 : le développement durable en montagne.

Mountain riders, 2009. 4e édition. 37 p.



L'objectif de ce guide est double : d'une part faire connaître aux stations les actions innovantes et pertinentes pour un développement soutenable du tourisme de montagne, et d'autre part faire connaître aux citoyens les stations responsables pour choisir son lieu de vacances en connaissance de cause. A partir des données de 87 stations françaises ayant répondu au questionnaire de Mountain Riders, un état des lieux est fourni pour l'année 2009 par grandes thématiques (transports, énergie, aménagement, eau, déchets, social, et sensibilisation à l'environnement) puis station par station.

Ce document est téléchargeable sur le site de Mountain Riders :

Pour mémoire, le Pôle-relais Tourbières a travaillé sur la thématique « Zones humides et sports d'hiver » ; consultez la page dédiée sur le site du Pôle :

Plan national d'action pour les odonates

Lancé fin 2008, ce plan entrera dans sa phase opérationnelle au 1er semestre 2010. La coordination est assurée par la DREAL Nord-Pas-de-Calais, et la rédaction est assurée par la Société Française d'Odonatologie (SFO) et l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Le plan s'articulera en 3 parties :

- Synthèse des connaissances et notamment contraintes biologiques et écologiques, causes du déclin et bilan des actions menées jusque-là
- Besoins et enjeux de la conservation des espèces, stratégie à long terme
- Objectifs, actions de conservation à mener et modalités de mise en œuvre

Contact : Hélène Perier, DREAL Nord-Pas-de-Calais *(Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),* helene.perier@developpement-durable.gouv.fr

1er mars – 31 mai 2010 : « Fréquence grenouille » / 16ème campagne de sensibilisation du grand public en faveur des zones humides.



Co-organisée par le Réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels et le réseau des Réserves naturelles de France, cette opération proposera cette année près de 300 animations diverses : sorties sur le terrain, sauvetage de batraciens, aménagements de crapauducs, conférences, diaporamas, expositions, ateliers pédagogiques, animations…afin de mieux connaître les espèces, et de découvrir les écosystèmes fragiles que sont les zones humides en France et en outre-mer (Ile de la Réunion, Mayotte, Guyane et Antilles françaises).

Contact : Dominique Chérière, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels :
02 38 24 55 02, dominique.cheriere@enf-conservatoires.org

Projet de Plan national d'actions sur les Maculinea



La tourbière des Rauzes (Aveyron), site à *Maculinea alcon* – Cliché L. Baliteau, OPIE-MP

Ce plan, porté par l'OPIE (Office pour les Insectes et leur Environnement), concerne les cinq espèces de Papillons Azurés du genre *Maculinea* présentes en France : *M. alcon*, *M. arion*, *M. nausithous*, *M. rebeli* et *M. teleius*. Trois des cinq espèces sont inféodées aux zones humides, dont des tourbières.

Pour la phase opérationnelle, 21 régions sont concernées : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Contact : pascal.dupont@insectes.org

25-27 mars 2010 : « Zones humides et villes d'hier et d'aujourd'hui : des premières cités aux fronts d'eau contemporains » / IIIème colloque international du Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH), à l'Université du Hainaut-Cambrésis, Valenciennes (59)



Ce colloque sera l'occasion de faire le point des recherches engagées par les historiens, les archéologues, les géographes…sur les liens entre les villes et les zones humides. Cinq thèmes ont été définis :

- quand la ville sort de l'eau, genèse de l'installation des villes dans les marais
- quand l'eau et le marais nourrissent la ville
- quand l'eau et la ville se regardent
- la ville au risque de l'eau
- les petites Venise

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site du GHZH :

Contact : ghzh@free.fr

30 et 31 mars : « 2010 année de la biodiversité : quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques ? » / 16è Forum des gestionnaires, Paris

Forum des Gestionnaires des Espaces Naturels

Les colloques de cette série sont organisés conjointement par les différents réseaux d'espaces naturels depuis 16 ans, sous l'égide du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat).

Orienté sur l'actualité de la Trame verte et bleue, le Forum 2010 a pour objectifs de fournir aux gestionnaires d'espaces protégés les cadres scientifiques, stratégiques et juridiques minimaux, quelques outils et des exemples d'initiatives transposables pour contribuer aux continuités écologiques. La première session sera consacrée aux bases scientifiques, stratégiques et juridiques. La deuxième session abordera la question du comment un gestionnaire d'espace naturel peut contribuer aux Trames verte et bleue. La troisième session permettra aux gestionnaires de mettre en avant leurs expériences avant de passer à la Table ronde.

Inscription en ligne avant le 24 février sur le site du Forum :

LES TOURBIERES EN REGIONS

AQUITAINE

Inventaire des Coléoptères saproxyliques sur le site des zones humides du lac d'Uzein.

GRANCHER, C. *Echos des sites d'Aquitaine*, n°48, janvier 2010, p. 4-5

Réalisé en 2009, l'inventaire des insectes saproxyliques (vivant dans le bois mort) a consisté d'une part en une prospection hivernale des cavités d'arbres, de recherches à vue, d'élevages et d'autre part en une campagne de piégeage de début avril à fin septembre. Ainsi, les zones humides du lac d'Uzein (Pyrénées-Atlantiques) abritent un cortège important de 42 espèces, dont 19 sont considérées comme bio-indicatrices de la qualité des forêts françaises. Deux espèces bénéficient d'une protection nationale : le Pique-prune et la Grand Capricorne. Des mesures de gestion conservatoire seraient à envisager afin d'assurer la pérennité du boisement. Et une nouvelle campagne de piégeage serait nécessaire, par exemple sur les phytophages, les prédateurs terricoles ou les coléoptères aquatiques afin d'avoir une meilleure connaissance de l'entomofaune globale.

AUVERGNE

Une sphaigne boréo-arctique !

Il s'agit de *Sphagnum majus* (Russow) C. Jens. subsp. *norvegicum* Flatberg. Elle a été découverte pour la première fois en Auvergne en 2009, dans la tourbière de Bourdouze (Cézallier, Puy-de-Dôme). Cette espèce devient de plus en plus rare vers le sud-ouest de l'Europe. Elle croît dans les phases initiales des bas-marais du *Caricion lasiocarpae* très bien conservés.

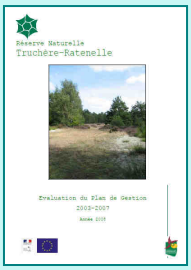
(*A fleur de massif*, n°1, décembre 2009)

BOURGOGNE

Réserve naturelle Truchère Ratenelle : évaluation du plan de gestion 2003-2007.

PARIS, M. 2008. Conservatoire des Sites naturels Bourguignons. 137 p. + annexes

Créée en décembre 1980, la réserve naturelle de la Truchère-Ratenelle (Saône-et-Loire) couvre une superficie de 93 ha ; le site revêt un caractère exceptionnel par la présence de dunes de sables continentales adossées à une tourbière. Ce



rapport établie un bilan du 2ème plan de gestion de la réserve, appuyé par une enquête auprès des partenaires : évaluation de l'outil « plan de gestion » (en tant qu'outil de travail, de décision et de communication), état de l'avancement des opérations de gestion (techniques, résultats, pertinence des choix), évaluation administrative et financière, évaluation des retombées économiques et sociales de la réserve dans son contexte local.

Ce rapport est téléchargeable sur le site de Réserves naturelles de France :

Le gestionnaire prépare actuellement le 3ème plan de gestion pour la période 2010-2014. Une première version est d'ores et déjà disponible :

BRETAGNE

Inventaire des algues … des monts d'Arrée



Cliché de Benoist Degonne

Un inventaire des algues microscopiques d'eau douce de la tourbière du Venec et des landes du Cragou a été mené par Benoist Degonne, bénévole de l'association Bretagne Vivante. Il a ainsi déterminé 98 espèces de desmidiées et 40 de diatomées.

Ce type d'inventaire n'a jamais eu lieu en Bretagne et peu de landes et de tourbières ont fait l'objet de ce type de recensement (à part le Venec en 1923). Cet inventaire complète donc l'évaluation de la biodiversité des deux sites qui recense toutes les espèces, du chevreuil aux plus petites plantes comme ces micro-algues. Par ailleurs, la détermination des espèces de diatomées permet le calcul d'un « Indice Biologique Diatomées » qui évalue la qualité de l'eau dans laquelle baignent ces algues unicellulaires. La note obtenue par la tourbière du Venec et les landes du Cragou est de 20/20, ce qui confirme la qualité des deux bassins versants et le rôle des zones humides dans le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

(*Lettre des réserves naturelles des Monts d'Arrée*, n°5, janvier 2010)

CENTRE

Un nouvel espace préservé : le marais de Mignerette (Loiret)

Intégré au réseau Natura 2000 (« Marais de Sceaux et Mignerette »), le site couvre 38 ha au milieu de grandes cultures du Gâtinais. Il est formé de prairies humides à Molinie bleuâtre et Calamagrostide, de petites surfaces relictuelles de prairies à Marisque, de roselières et d'un boisement de saules. Autrefois constituée de vastes zones tourbeuses, la région a été drainée dès le XVIIè siècle, plantée en peupliers, remblayée ou mise en culture ; la baisse du niveau d'eau a entraîné l'assèchement de la tourbière et la disparition des espèces typiques.

En 2008, un bail emphytéotique a été signé entre le Conservatoire du Patrimoine naturel de la région Centre et la commune, propriétaire du site, pour une durée de 18 ans. Des inventaires ont été réalisés, mettant en évidence plusieurs espèces végétales rares ou protégées (Marisque, Sanguisorbe officinale, Lotier maritime, Pigamon jaune) ainsi qu'un mollusque rarissime « le Vertigo à bouche étroite » (taille : 1,5 mm), en déclin dans toute l'Europe.
La restauration du marais passera par la suppression des drains et des arbustes, par la mise en pâturage (ou à défaut par la fauche annuelle avec exportation). Ces propositions de gestion seront présentées par le Conservatoire aux habitants lors d'une réunion d'information début 2010.

(*Expli-sites*, bulletin d'information du Conservatoire du Patrimoine naturel de la région Centre, n°22 , novembre 2009)

CHAMPAGNE-ARDENNE

6-7 mars 2010 : Chantier de débroussaillage au marais de Saint-Gond (Marne)



Marais de Saint-Gond.
Cliché de Francis Muller,
Pôle-relais Tourbières,
juin 2006

Situés en Champagne en contrebas du plateau de Brie, les marais de St Gond sont une tourbière neutro-alcaline dont 1100ha sont classés en Natura 2000 depuis 1996 et comportent une RNR d'une soixantaine d'hectares créée en 1993. Constitués de dépressions plus ou moins profondes séparées par de petites buttes, offrant ainsi une mosaïque de milieux variés, ils présentent une grande variété de biotopes, d'où une riche diversité de la flore et de la faune, renfermant de nombreuses espèces remarquables.
Comme toutes les zones humides, ils jouent un rôle important dans la préservation de la ressource en eau, tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif, rôle pris en compte par le SAGE des 2 Morins, dans le périmètre duquel il est situé.
C'est un site très polémique à cause de la pression agricole et du drainage dont il est l'objet (le site a perdu 80 % de sa surface en 100 ans). Un premier document d'objectifs rédigé en 1998 a été refusé par le comité de pilotage et un deuxième, accepté en 2007, peine à être mis en oeuvre. Pendant ce temps les marais s'assèchent et se boisent... Face à ces menaces, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne loue depuis 1994 à 2 communes une centaine d'hectares sur lesquels il a mis en place une gestion par pâturage bovin en partenariat avec des éleveurs locaux et des travaux de gestion par débroussaillage. Le chantier de bénévoles s'inscrit dans ce cadre.
Vous êtes fortement encouragés à venir avec votre équipement (bottes, vieux vêtements...chauds et imperméables et éventuellement vos outils) et votre énergie ! Celles et ceux qui habitent loin pourront loger sur place, à condition de prévenir la conservatrice par mail ou téléphone au avant le mercredi 3 mars.

Contact : Anne Ribeyre, conservatrice, 03 26 80 45 83 - anne.ribeyre@orange.fr

FRANCHE-COMTE

Tourbière de l'ancien étang de l'Ermitage (la Montagne, 70). Plan de gestion 2010-2014.

MAZUY, M. 2009. Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté.



Située dans les Vosges comtoises au sein du périmètre du Parc naturel régional des ballons des Vosges, la tourbière de l'ancien étang de l'Ermitage (7 ha) est positionnée en fond de vallon, et à l'aval d'un étang de pêche. Dans sa partie amont, le site présente des tourbières de transition acides, et dans sa partie aval des moliniaies et tourbières de pente. En 1996, ce site avait été inscrit en priorité dans 1 au Plan régional d'action régional en faveur des tourbières (PRAT), c'est-à-dire nécessitant une intervention urgente à court terme. La première partie de ce plan de gestion correspond au diagnostic du site : état des lieux écologique (habitats naturels, faune/flore), activités économiques, évolution historique de l'occupation du sol, évaluation de la valeur patrimoniale du site. La deuxième partie consiste à définir la gestion durable du site, c'est-à-dire les objectifs et les opérations à mettre en oeuvre au cours des cinq prochaines années.

Ce document est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : Sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Mystérieuses et étonnantes tourbières.

GILBERT, D. 2009. *En direct**, n°227, novembre-décembre, p. 22-23

* *Journal de la recherche et du transfert de l'arc jurassien*

Bien que représentant 0,2 % du territoire français (100 000 ha), les tourbières remplissent des fonctions aujourd'hui reconnues (biodiversité, paléoenvironnement, régulation environnementale) et bénéficient d'une protection nationale. Les tourbières stockent 30% de l'ensemble du carbone contenu dans les sols à l'échelle mondiale et constituent à ce titre un réservoir à protéger. La Franche-Comté abrite 363 tourbières, essentiellement sur les massifs jurassien et vosgien, à des altitudes moyennes.

La rubrique « Terres d'inventeurs » ouvre sa tribune à Daniel Gilbert, chercheur du Laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté : étudiant depuis plus de 15 ans les tourbières, ses travaux contribuent aujourd'hui au programme PEATWARM (2008-2012) réunissant 7 laboratoires français et suisses autour du site d'étude de la tourbière de Frasne (Doubs). L'évolution du milieu sera observée pendant 4 ans grâce à l'installation d'une station météo. L'objectif est de simuler le réchauffement climatique et de mesurer la capacité de la sphaigne à survivre.

Le numéro entier est téléchargeable sur le site de l'Université de Franche-Comté :

La biodiversité dans le bassin du Drugeon : état des connaissances et des suivis sur la période 1999-2009 (partie I).

Lettre du Drugeon, n°25, décembre 2009, p.2-3

Le bassin du Drugeon (Doubs) fait l'objet de nombreux inventaires et suivis. Ont ainsi été recensées : 74 espèces végétales d'intérêt patrimonial (dont 46 ont un statut de protection), 82 espèces de papillons de jour (soit 1/3 de la richesse nationale), 54 espèces de libellules (soit les 2/3 de la richesse nationale). Ce site offre une biodiversité exceptionnelle, mais les résultats de suivi montrent des signaux d'alerte, et invitent à poursuivre les efforts de gestion et de restauration. Car le déclin de la biodiversité impacte d'autres espèces du fait de nombreuses interactions et de l'équilibre écologique global.

HAUTE-NORMANDIE

Contribution à la connaissance des Coléoptères aquatiques des tourbières du Pays de Bray (Seine-Maritime, France).

ELDER, JF ; AUBOURG, JB. 2009. *L'entomologiste*, tome 65, n°1, p. 7-12

Le Pays de Bray est une région naturelle située principalement dans l'Est du département de la Seine-Maritime et secondairement dans l'Ouest de celui de l'Oise. Véritable « château d'eau » naturel, le pays de Bray comprend un ensemble de tourbières hautes actives, à fort intérêt patrimonial. Les prospections entomologiques (entre mai 2007 et août 2008) ont été effectuées avec les méthodes classiques du filet troubleau et de la passoire. Ont ainsi été recensées 22 espèces de Coléoptères aquatiques de la famille des Dytiscidae, dont 8 espèces présentent un intérêt patrimonial. Pour ces dernières, l'auteur synthétise les connaissances actuelles sur leurs exigences écologiques et leur répartition. Cette étude a permis de révéler le grand intérêt entomologique de cet ensemble de tourbières, en termes de composition d'espèces et de rareté. Cette richesse doit être prise en compte lors de l'élaboration des plans de gestion ou document d'objectifs.

Cet article est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : Sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

LIMOUSIN

La Cordulie arctique : une bien belle découverte à la tourbière de Friolouse.

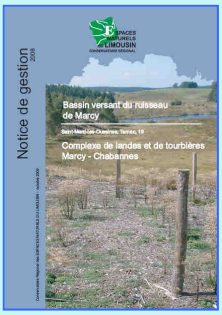
En juin 2009, lors de prospections de terrain, le Conservatoire a collecté 2 exuvies de Cordulie arctique sur la tourbière de la Friolouse (Creuse et Haute-Vienne) ; il s'agit d'une libellule typique des tourbières, dont les

larves vivent dans les dépressions à sphaignes. Cette espèce n'avait encore jamais été observée sur ce site, et sa découverte est qualifiée de remarquable : en effet, l'espèce est classée en danger d'extinction dans la liste régionale et figure parmi les espèces prioritaires au niveau national. Des liens pourraient éventuellement être faits entre les populations des Monts d'Ambazac et celles du plateau de Millevaches.

(Lettre de liaison du Conservatoire des Espaces naturels du Limousin, n°52, décembre 2009)

Bassin versant du ruisseau de Marcy : complexe de landes et de tourbières de Marcy-Chabannes. Notice de gestion 2008.

Conservatoire des espaces naturels du Limousin. 2009. 103 p. + annexes



Le bassin versant du ruisseau de Marcy est un des derniers grands réseaux de landes, de pelouses et de tourbières encore bien préservés. Ce territoire englobe l'étang-tourbière de Chabannes, géré par le Conservatoire depuis 1993. Avec l'acquisition récente des landes de Marcy, le Conservatoire a souhaité envisager la gestion à l'échelle du bassin versant, regroupant ainsi 5 sites gérés par le Conservatoire dans un même plan de gestion. La première partie consiste en une description analytique du site ; la deuxième partie porte sur l'évaluation de la valeur patrimoniale (faune, flore, habitats) et la définition des objectifs : relatifs au maintien des infrastructures et des outils, relatifs à la communication, l'accueil du public et à la pédagogie, relatifs au foncier, relatifs au suivi du plan de gestion. La troisième partie établit le plan de travail détaillé à partir des objectifs définis.

Cet article est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : Sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Les landes et les tourbières, paysages emblématiques du Limousin.

Conservatoire Régional des Espaces naturels du Limousin. 2010.



Bien que représentant moins de 1% du Limousin, les landes et les tourbières figurent parmi les milieux naturels les plus rares et les plus originaux du territoire. Le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin œuvre depuis plus de 15 ans à leur préservation, notamment dans le cadre d'un Plan d'actions régional « landes et tourbières ». Cette plaquette invite tout propriétaire (privé, commune..) à contacter le Conservatoire pour des conseils, de l'information…

Ce document est disponible auprès du Conservatoire :
05.55.03.29.07 ou info@conservatoirelimousin.com

MIDI-PYRENEES

Mercredi 3 mars 2010 : « Les zones humides dans un monde qui change : n'est-il pas temps de repenser notre approche de la nature ? » / 3ème édition de l'Ecole des Sagnes (81)



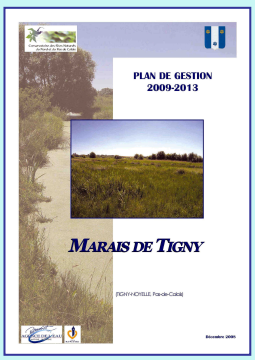
Cette manifestation, organisée par Rhizobiome, se déroulera au lycée agricole de Touscayrats à Verdalle (Tarn).
Dérèglement climatique, crise écologique, explosion démographique…dans ce monde en changement, les zones humides, entre terre et eaux, sont des milieux riches d'enseignement sur la capacité de la nature à s'adapter au changement.
La journée commencera par deux interventions :
- « *Les zones humides, des paysages en mouvement* »
- « *Les zones humides et les hommes :* une organisation sociale autour des zones humides qui doit évoluer. L'expérience du Réseau SAGNE»
Puis, une table ronde, animée par Denis Cheyssoux (journaliste à France Inter) abordera la question « *les zones humides dans un monde qui change : comment changer notre rapport à la nature ?* » à travers 5 regards croisés : celui du philosophe, des sciences au travers de l'histoire, de l'économiste, du politique, du « pratiquant du changement ». En soirée, Francis Ricard animera une conférence sur le thème : « Et si la crise que nous traversons nous aidait à changer ? ».

Le programme complet est téléchargeable sur le site de Rhizobiome :
Inscription (25€/personne) sur le site www.rhizobiome.coop ou par téléphone au 05.63.73.09.26

NORD-PAS-DE-CALAIS

Marais de Tigny : plan de gestion 2009-2013.

VANAPPELGHEM, C. (coord.). 2008. Conservatoire des Sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais. 138 p. + annexes



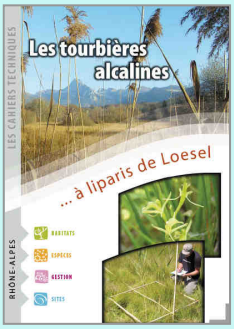
Situé dans la vallée de l'Authie, le marais de Tigny fait partie d'un complexe alluvial tourbeux alcalin. Actuellement 33,5 ha de terrains communaux sont sous convention de gestion avec le Conservatoire du Nord-Pas-de-Calais. Les paysages ont été façonnés au fil des siècles par les pratiques de pâturage, contribuant à préserver une certaine biodiversité. Ce plan de gestion est le 3ème sur le site depuis 1999. La première partie décrit le site et son hydrologie ; la deuxième partie établit un bilan des opérations effectuées et propose une réévaluation des enjeux. Les objectifs à long terme s'articulent autour de 3 axes :
- *Conserver la biodiversité biologique existante*
- *Développer la connaissance du patrimoine naturel en liaison avec la gestion conservatoire ;*
- *Valorisation du partenariat et de la gestion réalisée*

Ce document est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

RHONE-ALPES

Les tourbières alcalines…à Liparis de Loesel.

LOPEZ-PINOT, D. 2010. Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. 19 p. Coll. Cahiers techniques.



Orchidée discrète et difficile à observer, le liparis de Loesel est une espèce exigeante dont la régression inquiétante a justifié la mise en oeuvre d'un nouveau plan national d'actions en 2009. Cette pionnière est étroitement liée aux tourbières basses alcalines. La gestion de ces milieux particuliers qui hébergent de nombreuses autres espèces remarquables fait l'objet d'un cahier technique édité par le CREN Rhône-Alpes. Rédigé par Dominique Lopez-Pinot d'Asters (conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie), l'ouvrage décrit l'habitat constitué par le bas-marais alcalin et les espèces qu'il abrite, avec un éclairage particulier sur l'écologie du liparis de Loesel. Les différents modes de gestion sont ensuite recensés et analysés, en s'appuyant sur des exemples principalement rhônalpins – restauration hydraulique et la végétation, entretien par fauche ou pâturage, recours à l'écobuage – sans oublier les suivis scientifiques.

Les cahiers techniques sont disponibles en téléchargement sur le site du Conservatoire :
Vous pouvez également vous procurer des exemplaires auprès du CREN Rhône-Alpes :
04 72 31 84 50

Sentier de Covetan sur les zones humides de montagne.

Office National des Forêts. 2009. 26 p.

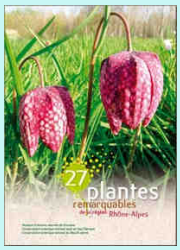


Le sentier de découverte de Covetan (Savoie) propose un circuit d'1h30 jalonné de 10 panneaux d'information. Les thématiques abordées sont les suivantes : la qualité de l'eau, les zones humides d'altitude, la mégaphorbiaie, les milieux humides menacés, la vie dans le bois mort, la vie de la mare, le ruisseau, la tourbière, plantes et vertus médicinales, la vie dans l'alpage de Covetan. La présente brochure reprend le contenu des 10 tables de lecture, complété d'un encart « pour en savoir plus ». Ce sentier est relié au sentier de la tourbière des Arpelières, géographiquement proche.

Cette brochure peut être obtenue auprès de l'ONF-Agence départementale de la Savoie :
04 79 69 78 45 - ag.chambery@onf.fr

Vingt-sept plantes remarquables de la région Rhône-Alpes.

PONCET, V. (coord). 2008. Museum d'Histoire naturelle de la Ville de Grenoble. Coll. « Patrimoine naturel en Rhône-Alpes »



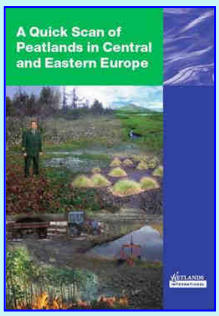
Cette brochure présente les plantes remarquables des massifs de montagne, représentatives des paysages rhônalpins. Chacune des plantes est illustrée d'une photo, localisée sur une carte de répartition régionale et décrite par ses caractéristiques principales. Parmi les plantes des zones humides, on relèvera la Callune, l'Oeillet superbe, la Fritillaire pintade, le Lycopode, la Massette à larges feuilles.

Cette brochure est disponible sur demande auprès du Conservatoire Botanique du Massif Central : 04 71 77 55 65

LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL

A Quick Scan of Peatlands in Central and Eastern Europe.

MINAYEVA, T ; SIRIN, A. 2009. Wetlands International. 134 p.



Ce document concerne les tourbières des pays participant au programme BBI-Matra, couvrant géographiquement l'Europe centrale et l'Europe de l'est, avec la partie non-européenne de la fédération de Russie : Estonie, Lettonie, Lituanie, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Roumanie, Serbie, Croatie, Bulgarie, Turquie, Géorgie, Arménie. Il a été élaboré à la demande du Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de l'alimentation dans l'objectif d'évaluer les projets du programme BBI-Matra et l'impact écologique des échanges de produits à base de tourbe avec les Pays-Bas.

Pour chaque pays, il fournit les informations suivantes relatives aux tourbières : le statut, la répartition, la localisation et la diversité des habitats et des espèces (dans le contexte régional et mondial), le volume de tourbe et la surface totale de tourbières perturbées (dans le contexte d'exploitation, du commerce…), les superficies de tourbières enclavées et protégées, les politiques nationales de gestion des tourbières, la localisation des tourbières qui sont actuellement ou potentiellement menacées, les zones pour lesquelles une responsabilité particulière incombe aux Pays-Bas en termes d'impacts sur le milieu, les actions qui s'imposent dans le cadre de la coopération bilatérale entre les Pays-Bas et les pays de la CEE. Il établit alors 10 priorités stratégiques pour un Plan d'action de gestion des tourbières.

Ce document est téléchargeable sur le site de Wetlands International :

CANADA

La biodiversité et la restauration des mares de tourbières.

FONTAINE, N. 2008. Université Laval (Québec) : faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation : département de phytologie. 72 p. + annexes

Cette thèse porte sur la valorisation de tourbières restaurées en caractérisant la diversité végétale des bords de mares et en développant des techniques de restauration pour ce biotope. L'auteur a d'abord estimé l'apport des mares à la diversité végétale des tourbières grâce à des inventaires comparatifs en milieu naturel et restauré. Elle a ensuite mis en place deux expériences pour tester l'efficacité de la technique de «transfert du tapis muscinal » pour la végétation de mares. Les résultats des inventaires montrent que dans les tourbières naturelles, les mares augmentent la richesse végétale. Cependant, les espèces associées aux mares naturelles demeurent absentes de mares créées six ans après un projet de restauration. Des expériences indiquent que pour se régénérer, des fragments de Cladopodiella fluitans *doivent être recouverts de paille. Seules les sphaignes ont réussi à coloniser les berges de mares créées à l'aide de la méthode de transfert; les plantes vasculaires introduites avaient un recouvrement faible après trois ans.*

Cette thèse est téléchargeable sur le site du GRET *(Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières)* :

Reducing the carbon footprint of Canadian peat extraction and restoration.

Waddington, J. M., Plach, J., Cagampan, J. P., Lucchese, M. & Strack, M. 2009. *Ambio,* n° 38, vol. 4, p. 194-200.

Les auteurs comparent les émissions de carbone pour 3 méthodes d'extraction de la tourbe : la coupe par blocs, l'aspiration et la « transplantation de tourbe de surface par blocs » (préservation de la couche de surface de la tourbière -l'acrotelm-, replacée ensuite sur le site après extraction). Le potentiel de réchauffement pour chaque méthode d'extraction a été déterminé par l'estimation de dioxyde de carbone (CO_2) et l'échange de méthane pour chaque phase de l'extraction de tourbe, y compris les émissions provenant de la réaffectation des sols et la consommation de carburant pour les machines. Après une année de mesures, les premiers résultats montrent que c'est la 3ème technique qui émet le moins de carbone par rapport aux deux autres méthodes plus traditionnelles, car elle rétablit plus efficacement le processus d'accumulation de la tourbe et la fonction de stockage de carbone. Cette méthode représente ainsi un potentiel de réduction importante de l'empreinte carbone pour l'industrie canadienne de la tourbe horticole.

Cet article est téléchargeable sur le site du GRET *(Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières)* :